
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le jeudi 23 mars 2017 à 13 h 30
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

Mme Michèle D. Biron, présidente
Conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent

Mme Christine Gosselin, vice-présidente
Conseillère d'arrondissement, Plateau–Mont-Royal

Mme Marie Cinq-Mars
Mairesse, Outremont

Mme Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement, Anjou

M. Manuel Guedes
Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Pierre L'Heureux
Conseiller d'arrondissement, Verdun

Mme Nathalie Pierre-Antoine
Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Giovanni Rapanà
Conseiller de la ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Anne-Marie Sigouin
Conseillère de la ville, Sud-Ouest

Le quorum est atteint

Aussi présent(e)s :

Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme

Mme Chantal Rossi, conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design au comité exécutif

Mme Suzanne Laverdière, directrice, Service de la culture

M. Ivan Filion, directeur, Bibliothèques de Montréal, Service de la culture

Mme Claire Rocher, conseillère en planification, Service de la culture

Mme Emmanuelle Hébert, conseillère en planification, Service de la culture

Assistance : 35 citoyens et représentants d'organismes

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Michèle D. Biron, ouvre l'assemblée à 13 h 45 en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous. Elle remercie les personnes présentes d'avoir répondu à l'invitation de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports et annonce que la Commission amorce aujourd'hui l'étape de l'audition des mémoires et commentaires de citoyens et d'organismes qui ont souhaité se faire entendre sur les orientations contenues dans le projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal. L'assemblée d'aujourd'hui est la première d'une série de huit assemblées réservées à cet exercice.

La présidente se présente et demande aux commissaires de faire de même à tour de rôle. Elle souligne la présence dans la salle de Mme Manon Gauthier, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme au comité exécutif et de Mme Chantal Rossi, conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design. Elle souhaite également la bienvenue à M. Jean-Robert Choquet, ancien directeur du Service de la culture, ainsi qu'à Mme Suzanne Laverdière, directrice actuelle, et aux représentants de son équipe qui assistent à l'assemblée.

Après avoir rappelé le mandat dans lequel s'inscrivent les travaux de la Commission sur le projet de Politique de développement culturel, la présidente explique que l'assemblée d'aujourd'hui permettra de recueillir les observations des citoyens et organismes intéressés et d'échanger avec eux. Elle souligne que la Commission a reçu près d'une centaine de demandes à cet effet, ce qui fait que les commissaires siégeront également à quatre reprises au cours de la semaine du 3 avril, ainsi qu'à trois reprises au cours de la semaine du 10 avril. La présidente précise ensuite les moyens de communication par lesquels la tenue de cette consultation a été annoncée au cours des dernières semaines.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Christine Gosselin, appuyée par Mme Michelle Di Genova Zammit, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal : audition des mémoires et période de questions des membres de la Commission

Avant de leur céder la parole, la présidente donne quelques consignes aux sept intervenants inscrits à l'assemblée d'aujourd'hui. Elle les invite ensuite à tour de rôle à présenter les principales idées contenues dans leur mémoire ainsi que leurs recommandations.

3.1. MME LIZA FRULLA, PRÉSIDENTE ET MME VALÉRIE BEAULIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE, CULTURE MONTRÉAL

Mme Frulla débute la présentation de Culture Montréal en présentant l'organisme et sa mission. Elle cède ensuite la parole à Mme Beaulieu, qui fait l'exposé des grandes lignes du mémoire. Mme Beaulieu explique que Culture Montréal retient deux mutations particulièrement significatives observées depuis l'adoption de la Politique précédente, à la fois sources d'opportunités et de défis pour le développement et le positionnement international de Montréal comme métropole culturelle: la révolution numérique et l'évolution socio-démographique.

Ces considérations se posent en toile de fond des 15 recommandations qui émanent de l'analyse du projet de Politique de développement culturel 2017-2022 réalisée par Culture Montréal. Ces recommandations portent sur des actions importantes pour la réalisation des trois chantiers transversaux proposés dans le projet de Politique, avec un accent mis sur le troisième chantier, portant sur le vivre ensemble incarné dans les quartiers culturels, jugé comme étant le plus essentiel. Les recommandations touchent par ailleurs tous les secteurs d'intervention de la Ville en culture, comme en fait foi le mémoire de l'organisme disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Marie Cinq-Mars	Souligne l'importance du rôle de Culture Montréal dans le développement culturel de la Ville / Suggère que la Ville et Culture Montréal réfléchissent conjointement au bien-fondé de la création de fondations par des entreprises privées pour le financement de la culture / Demande des précisions sur les mesures qui devraient être prises pour permettre un véritable rattrapage dans le soutien et le développement des ateliers d'artistes à Montréal.
M. Giovanni Rapanà	Considère intéressante la proposition de taxe sur les panneaux d'affichage pour financer le développement culturel montréalais / Demande quelles seraient les avenues qui pourraient être explorées pour encourager la philanthropie culturelle.
Mme Christine Gosselin	S'étonne de constater que les ateliers d'artistes n'apparaissent pas dans la liste des dossiers « en progression » présentée dans le mémoire / Considère qu'au-delà du problème de la fiscalité de ces ateliers, il est essentiel de réfléchir à leur intégration dans la trame urbaine / Demande si Culture Montréal a des recommandations à formuler au sujet du potentiel présenté par les terrains et locaux vacants, que le secteur de la culture pourrait combler pour ses propres besoins / Émet de sérieuses réserves quant à la proposition de taxe sur les panneaux d'affichage, qui pourrait avoir pour effet de créer une dépendance du milieu culturel envers un objet en soi litigieux.

3.2. M. DINU BUMBARU, DIRECTEUR DES POLITIQUES ET MME CAROLE DENIGER, VICE-PRÉSIDENTE, HÉRITAGE MONTRÉAL

M. Bumbaru remercie la Commission d'offrir à Héritage Montréal l'occasion de présenter quelques commentaires, pour l'instant de manière verbale seulement, mais qui seront éventuellement suivis d'un mémoire écrit.

Dans un premier temps, M. Bumbaru explique la vision d'Héritage Montréal quant au travail conjoint qui doit se faire entre les sphères formelles et informelles d'intervention culturelle à Montréal. Il indique qu'Héritage Montréal peut apporter une contribution dans cet ensemble, en faisant la promotion du patrimoine en tant qu'élément qui doit être « compris » dans la culture, dans tous les sens du mot comprendre. M. Bumbaru souligne qu'Héritage Montréal s'interroge tout particulièrement sur la position de la Ville quant à une éventuelle abolition du Conseil du patrimoine de Montréal, qui est une instance ayant joué un rôle essentiel ces dernières années dans la modernisation de la métropole.

Au sujet du projet de Politique proposé, M. Bumbaru suggère, d'une part, qu'il y aurait lieu de rendre le projet plus « comestible » et inspirant pour le citoyen. Il indique, d'autre part, que le projet représente bien la richesse de l'écosystème culturel montréalais, dont il cite certaines des dimensions essentielles. M. Bumbaru suggère d'introduire dans cet écosystème la notion de « géographie culturelle vivante » afin d'en illustrer la richesse. En ce sens, les mécanismes de concertation devraient selon lui être mieux mis en valeur dans le document de projet de Politique.

Dans ce contexte, Héritage Montréal met de l'avant certaines priorités qui devraient orienter le développement de l'action culturelle à Montréal :

- la cohérence entre les orientations contenues dans la Politique culturelle, dans le Plan d'action en patrimoine et dans le Plan d'urbanisme (qui pourrait passer entre autres par l'inclusion du concept de quartier culturel dans le Plan d'urbanisme);
- l'importance des considérations de fiscalité pour l'entretien et la requalification du patrimoine bâti;
- le caractère transversal des enjeux de patrimoine, présents dans la plupart des mesures culturelles proposées;
- l'importance du soutien aux organismes qui évoluent en dehors de la sphère municipale.

Mme Deniger complète le propos de M. Bumbaru en réitérant l'importance que la Ville renforce le rôle du Conseil du patrimoine et qu'elle tienne davantage compte de ses avis et recommandations. Elle insiste également, en terminant, sur le fait que la fiscalité représente un défi constant auquel la Ville doit répondre en cherchant un équilibre entre les considérations de développement économique (ou de développement immobilier) et celles de mise en valeur du patrimoine.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Pierre L'Heureux	S'étonne de la mise en garde concernant l'abolition du Conseil du patrimoine, qui n'aurait jamais été dans les intentions de l'administration / Demande s'il y aurait lieu de revoir la relation entre le Comité Jacques-Viger et le Conseil du patrimoine / Signale constater une grande disparité dans la composition, le mandat et les orientations des comités consultatifs d'urbanisme (CCU) entre les arrondissements, problème auquel il faudrait s'attaquer si l'on souhaite se doter d'une vision montréalaise de la mise en valeur du patrimoine.
Mme Christine Gosselin	Demande plus de détails sur les manières concrètes pour la Ville d'aborder les concepts de « géographie culturelle vivante » et de territoire humanisé.
Mme Marie Cinq-Mars	Accueille favorablement la proposition de miser davantage sur la concertation en culture, voire sur la mise en place d'un « comité de sages » pour profiter de l'expertise présente à Montréal, notamment en design, muséologie et patrimoine / Demande des précisions sur les propositions d'Héritage Montréal relatives à la Table de concertation du Mont-Royal en tant que modèle.

3.3. M. PIERRE CHARTRAND, PRÉSIDENT ET M. ANTOINE GAUTHIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL, CONSEIL QUÉBÉCOIS DU PATRIMOINE VIVANT

M. Chartrand débute la présentation du Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) en invitant la Ville de Montréal à assumer son leadership à l'égard de la promotion du patrimoine vivant, qu'il définit comme étant entre autres la transmission et la pratique citoyenne de la culture. Il laisse ensuite la parole à M. Gauthier, qui précise que l'objectif du CQPV est de voir le patrimoine vivant intégré de façon correcte au sein des politiques culturelles et des plans d'action des municipalités au Québec. À cet effet, le CQPV a observé, au sein du projet de Politique de développement culturel proposé par la Ville, une mécompréhension assez fondamentale du concept même de patrimoine immatériel, ainsi que l'inadéquation des moyens proposés pour le mettre en valeur.

Le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions, présente les enjeux contemporains propres à ce patrimoine en vue d'en améliorer la compréhension, de même que les objectifs que la Ville devrait se fixer en la matière pour corriger le tir.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Pierre L'Heureux	Reconnaît la pertinence de mieux définir le patrimoine immatériel / Demande comment faire pour déterminer quels sont les acteurs qui pourraient se qualifier comme participants de ce patrimoine pour obtenir une aide financière / Demande quels seraient les moyens que la Ville pourrait mettre en place pour assurer une relève dans le domaine des métiers d'art.
---------------------	--

3.4. M. CLAUDE BELZIL, CONSERVATEUR, ATELIER D'HISTOIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

M. Belzil aborde dans un premier temps le léger « inconfort » porté par l'organisme qu'il représente à l'égard de la proposition d'ancrer l'action culturelle montréalaise dans « l'ère du numérique ». Il indique que l'organisme appuie cependant d'emblée le projet de Politique de développement culturel proposé.

M. Belzil commente ensuite divers aspects traités dans ce projet, dont la mobilité culturelle des citoyens, l'art public, la mise en valeur du patrimoine et les musées, comme en fait foi le mémoire de l'organisme disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions. L'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles en appelle principalement au développement de l'action culturelle et au soutien aux initiatives culturelles réalisées dans les quartiers excentrés.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Manuel Guedes	Salue la proposition de créer un pôle de développement culturel centré sur le fleuve / Demande comment pourrait être abordé le développement touristique autour des attraits culturels à Pointe-aux-Trembles.
Mme Nathalie Pierre-Antoine	Reconnaît l'importance des défis rencontrés en matière de développement culturel par les quartiers qui ne se situent pas au cœur de Montréal / Propose que ces quartiers misent sur leurs attraits, notamment naturels, pour soutenir leur développement non seulement récréotouristique, mais également culturel / Se dit sensible aux préoccupations de précarité exprimées, et particulièrement à celle des sociétés d'histoire qui s'appuient sur le travail bénévole de leurs membres / Demande quelles seraient les mesures que la Ville pourrait mettre en œuvre pour appuyer ces organismes dans leur action, hormis le soutien financier.
Mme Christine Gosselin	Considère que la présentation illustre bien les enjeux et défis propres au chapelet de noyaux villageois anciens qui ceinturent l'île de Montréal et qui représentent des quartiers culturels naturels qu'il faut valoriser / Reconnaît l'énorme potentiel touristique, interne et régional, de ces quartiers.
M. Pierre L'Heureux	Assure que la vision présentée sera entendue et défendue par la Commission dans ses recommandations / Mentionne différentes mesures prises récemment par la Ville ou les arrondissements et qui vont dans le sens des demandes formulées : programme Toponym'elle, modèle d'intervention et de mise en valeur du fleuve développé à Verdun, etc.

3.5. M. GILLES GARAND, PRÉSIDENT ET DIRECTEUR ARTISTIQUE, SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE LA DANSE TRADITIONNELLE QUÉBÉCOISE

M. Garand attire principalement l'attention des commissaires sur des éléments qui, de l'avis de l'organisme qu'il représente, ont été oubliés dans le développement du patrimoine à Montréal, à commencer par la notion de patrimoine culturel immatériel. Il en appelle à une reconnaissance de ce champ d'activité comme secteur transversal de la culture à Montréal et identifie différents objectifs que la Ville devrait se fixer pour œuvrer en ce sens. M. Garand mentionne par ailleurs différents exemples d'actions précises qui pourraient être mises en œuvre, comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Giovanni Rapanà	Salue le fait que la présentation a permis d'aborder tout le panorama de l'action culturelle à Montréal, dans sa richesse et sa diversité.
Mme Christine Gosselin	Demande des précisions sur les revendications concrètes de l'organisme dans le contexte d'une activité déjà foisonnante.

3.6. M. MARC H. CHOKO, MEMBRE HONORAIRE ET M. BENOÎT GIGUÈRE, PRÉSIDENT, SOCIÉTÉ DES DESIGNERS GRAPHIQUES DU QUÉBEC

M. Choko déplore d'entrée de jeu le fait qu'alors que le projet de Politique aborde abondamment les enjeux associés au design, il ne mentionne en aucun endroit le design graphique. M. Choko réitère

l'importance quantitative et qualitative de la discipline à Montréal, particulièrement à « l'ère du numérique », et rappelle qu'il n'y a pas de communication sans mise en forme, sans création.

M. Giguère intervient ensuite pour recommander à son tour que le concept de design graphique soit considéré comme une discipline à part entière et autonome dans la future Politique culturelle de la Ville. M. Giguère attire l'attention des commissaires sur l'omniprésence du design graphique dans le paysage urbain montréalais, dont il fait la spécificité, et sur son caractère éminemment culturel, comme en font foi le [mémoire](#) et la [présentation](#) de l'organisme disponibles sur le site web des commissions permanentes.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Marie Cinq-Mars	Reconnaît l'importance du rôle que joue le design graphique dans l'environnement et dans la vie quotidienne des Montréalais et Montréalaises.
M. Pierre L'Heureux	Signale que le design graphique, inscrit dans le commerce et dans la publicité, a aussi une valeur patrimoniale / Demande quelle est la position de l'organisme quant à l'intérêt de protéger ce patrimoine de design commercial que l'on découvre maintenant à Montréal et qui témoigne de la réalité d'une certaine époque.

3.7. M. MARTIN ROY, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, REGROUPEMENT DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS INTERNATIONAUX

Le Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI) appelle essentiellement la Ville à maintenir un environnement propice à l'industrie événementielle et voit dans l'adoption d'une nouvelle Politique culturelle l'occasion de consolider cette industrie. M. Roy présente certains grands principes qui devraient être affirmés par la Ville et diverses mesures concrètes qui devraient être prises pour amener l'industrie événementielle à relever de nouveaux défis, non seulement en lien avec l'ère numérique, mais aussi en matière de renouvellement de produit, d'innovation et de financement. Le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions, présente en détail les recommandations que le RÉMI adresse à cet effet à la Commission.

La période de questions et de commentaires ne donne lieu à aucune intervention de la part des commissaires.

Le RÉMI représentant le dernier organisme devant être entendu aujourd'hui, la présidente remercie M. Roy, ainsi que tous les participants présents pour leurs exposés très instructifs. Elle les assure que la Commission étudiera avec soin leurs mémoires, afin de déposer des recommandations qui reflètent leurs préoccupations.

La présidente informe l'assemblée que les mémoires qui ont été déposés aujourd'hui seront disponibles en ligne dès demain sur la page consacrée à la consultation sur le site web des commissions permanentes.

4. Levée de l'assemblée

Avant de lever l'assemblée, la présidente rappelle que la consultation se poursuivra le lundi le 3 avril prochain, à partir de 13 h 30, ici même à la salle du conseil de l'hôtel de ville. Elle souligne que d'autres mémoires de citoyens, d'organismes et d'institutions y seront présentés et que tous et toutes sont les bienvenus pour les entendre.

La séance est levée à 16 h 45, sur une proposition de Mme Nathalie Pierre-Antoine, appuyée par M. Manuel Guedes.

DÉPOSÉ LE 18 AVRIL 2018

Michèle D. Biron
Présidente
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste